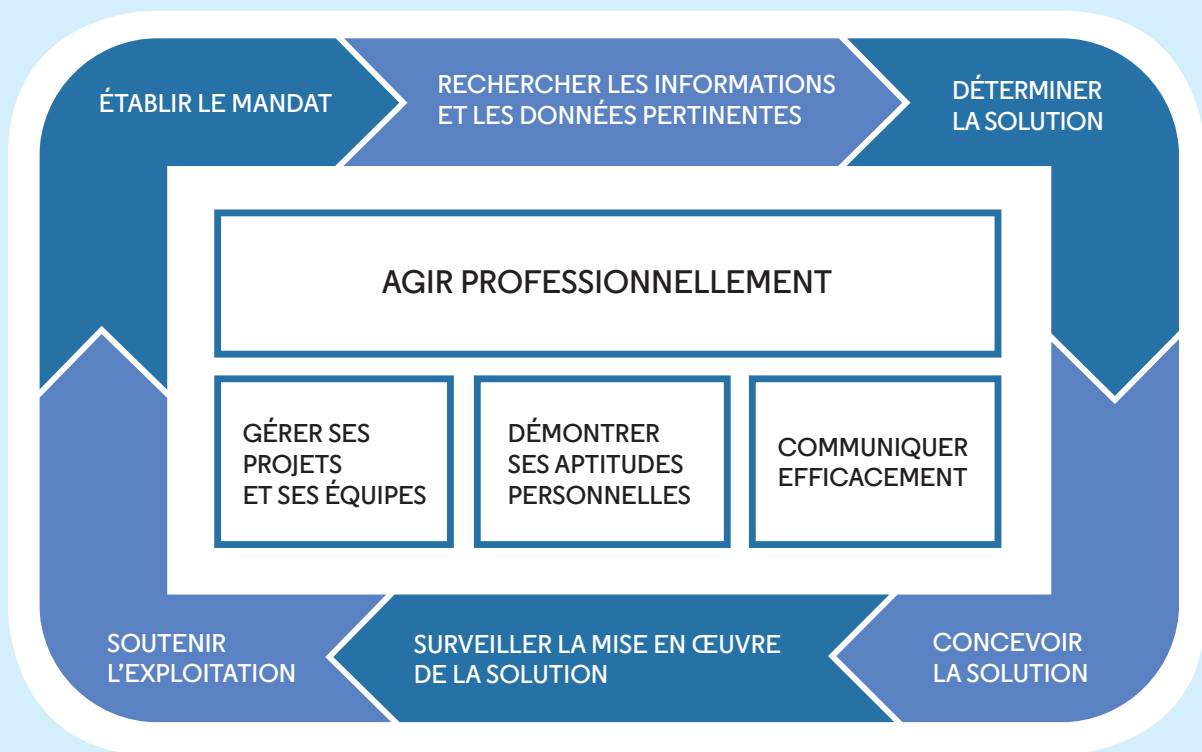


Depuis novembre dernier, les ingénieurs peuvent compter sur un nouvel outil pour les guider dans leur pratique et le développement de leurs compétences professionnelles : le cadre de référence des compétences professionnelles de l'ingénieur.

# LE CADRE DE RÉFÉRENCE : un outil pour tous les ingénieurs



**Conçu par des ingénieurs expérimentés, ce cadre de référence met en lumière l'ensemble des compétences qu'un ingénieur doit maîtriser dans l'exercice de sa profession. Tous les membres de l'Ordre sont encouragés à s'y référer.**

Les valeurs inhérentes à la profession, soit la responsabilité, le sens de l'éthique, la compétence et l'engagement social sont la base commune à tous les ingénieurs. « Le cadre de référence est applicable à tous les ingénieurs, peu importe leur domaine, leur expertise ou leur niveau d'expérience »,

explique Julie Lemieux, conseillère en développement des compétences à l'Ordre des ingénieurs. Cet outil universel a été conçu pour indiquer clairement à tout ingénieur ce qui est attendu de lui en termes de compétences. En ce sens, il permet à l'Ordre de répondre à sa mission de mieux protéger le public en aidant les ingénieurs à parfaire leur pratique.

## DIX CHAMPS DE COMPÉTENCES

Les comportements énoncés dans le cadre de référence se déclinent en dix champs de compétences. Les quatre

champs de compétences fondamentaux se trouvent au centre du modèle. « C'est ce qui est au cœur de l'action de tout ingénieur », souligne Julie Lemieux. S'ajoutent six autres champs de compétences, qui gravitent autour des quatre champs de compétences fondamentaux. « Ils sont directement liés au cycle de vie d'un projet », mentionne Julie Lemieux.

Les champs de compétences doivent être interprétés d'une manière beaucoup plus large que les simples compétences techniques. Ils intègrent à la fois les connaissances (le savoir), les habiletés (le savoir-faire) et les aptitudes (le savoir-être). Il ne s'agit pas ici d'un outil imposé par l'Ordre, mais bien d'un instrument de référence « pensé par des ingénieurs et pour des ingénieurs », insiste Julie Lemieux. C'est le fruit d'un grand consensus. »

Des panels formés d'ingénieurs expérimentés évoluant tant dans l'industrie et le génie-conseil que dans la fonction publique ont contribué à façonner ce cadre de référence. Celui-ci a par la suite été validé au moyen d'un sondage mené en décembre dernier auprès des membres de l'Ordre. Plus d'un millier d'ingénieurs ont pris part à l'exercice.

## UN OUTIL OBJECTIF

Le cadre de référence est un outil objectif dont l'utilité se décline en de multiples facettes. Bien que le cadre de référence ait avant tout été mis au point pour guider les ingénieurs dans l'amélioration de leur pratique, il est également une référence pour les inspections des membres. Il s'avère également un atout de taille lorsque les membres de l'Ordre élaborent leur plan de développement professionnel en vue de cibler des activités de formation.

Et c'est sans compter les formations et les programmes d'enseignement qui pourront dorénavant s'appuyer sur les comportements énoncés dans le cadre de référence.

## DES PROFILS DE COMPÉTENCES CIBLÉS

À partir de la base commune qu'est le cadre de référence, une série de profils de compétences ont été préparés. Chacun des profils reprend les mêmes champs de compétences que ceux du cadre de référence, mais en étant axé vers un domaine précis. Chaque profil reflète ainsi la réalité d'un terrain en particulier.

## UNE DOUZAINÉ DE PROFILS DE COMPÉTENCES ONT ÉTÉ ÉLABORÉS JUSQU'À MAINTENANT. ILS PORTENT NOTAMMENT SUR LES OUVRAGES TEMPORAIRES, LES ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE ET LES SYSTÈMES D'AUTOMATISATION.

Voici les plus récents ajouts concernant l'électricité du bâtiment : <http://bit.ly/electricitebatiment> et l'électricité industrielle : <http://bit.ly/electriciteindustrielle>.

Les domaines jugés à risque et ciblés par le programme de surveillance ont été priorisés depuis le début du processus d'élaboration des profils de compétences. D'autres secteurs de pratique – assainissement autonome, structure du bâtiment, géotechnique, ouvrages d'art – sont actuellement sous la loupe de comités et de groupes de travail qui définissent les éléments de compétence propres à chacun. « On prend au sérieux et on traite de manière prioritaire certains secteurs pour nous assurer de remplir notre mission de protéger le public », signale Julie Lemieux.

De nombreux profils de compétences doivent encore être élaborés. L'Ordre espère en ajouter de deux à cinq par an au cours des prochaines années.

Les profils de compétences sont des outils vivants, nous dit Julie Lemieux. « On est en constante conversation avec des équipes d'ingénieurs pour mettre à jour les profils. La valeur intrinsèque de ces profils dépend de l'implication et des commentaires des ingénieurs. C'est la meilleure façon de les améliorer afin qu'ils demeurent pertinents et utiles », précise-t-elle. »

Le cadre de référence des compétences professionnelles de l'ingénieur et les profils de compétences peuvent être consultés en ligne sur le site Web de l'Ordre des ingénieurs du Québec : [competences@oiq.qc.ca](mailto:competences@oiq.qc.ca). Ils se trouvent aussi dans le *Guide de pratique professionnelle* : [gpp@oiq.qc.ca](mailto:gpp@oiq.qc.ca).